



## COMMUNIQUE de PRESSE

### Suspension des relations sociales et contractuelles à Aéroports de Paris

Le gouvernement sur revendication du patronat entend remettre en cause la hiérarchie des normes qui est le pilier fondamental du droit du travail français. En effet, un accord d'entreprise pourrait être moins favorable que le statut du personnel, voire le code du travail.

ADP n'est pas une exception dans ce processus patronal et gouvernemental sans précédent qui s'attaque aux salariés.

Le dialogue social actuel dans l'entreprise, la non prise en compte des positions et revendications des organisations syndicales sur une grande partie de la politique contractuelle, ainsi que la remise en cause des accords d'entreprise, leur non-respect et la dénonciation des notes d'application du Statut provoquent une rupture du dialogue social.

L'hémorragie des effectifs en conséquences du plan de départs volontaires et du non remplacement des départs en retraite dégradent fortement les conditions de travail et contraignent les managers à sous-traiter des pans entiers d'activités et à recourir à l'intérim.

**Face à cette situation et à l'absence d'écoute de la direction, les organisations syndicales CGT, UNSA-SAPAP et FO ont décidé de suspendre les relations sociales et contractuelles et de ne plus participer aux réunions avec la direction à partir du 2 mai.**

Elles appellent les salariés d'ADP à se mettre en grève le 28 avril et à venir nombreux à la manifestation à 14H Place Denfert Rochereau à Paris.

Paris, le 21 avril 2016